



## CR de la commission AGENCEMENT

**Mercredi 04 Mai 2022 à 18h00**

**Présents :**

ERLEM François (Maire)	LEBRUN Robert(administrateur CSC)
DUPIRE Francis(adj travaux/finances)	DRUMONT Olivier(resp service CSC)
LACAILLE Xavier(CCAS)	LEBLOND Didier(secrétaire CSC)
GREVEZ Corentin (Adus)	
GODARO Matthieu (Adus)	

**Excusés :** LEVEAU Sophie, ROQUES Alain - SEILLE Maxime

**Ordre du Jour :**

- présentation du projet d'investissement par la commune
- intervention sur le rôle et l'aide que l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre (ADUS) peut apporter
- présentation de la participation des adhérents à la commission
- questions, informations diverses

Accueil et remerciements pour la présence de chacun – Volonté du CSC de créer la commission – Tour de table pour la présentation des différentes personnalités et du projet.

L'agencement doit être pratique, réalisable et au service des habitants. Aujourd'hui c'est la mise en place de la commission et la présentation de la méthode de travail.

→ L'investissement au niveau de la commune est un travail sur plusieurs années... l'urgence est la toiture (devis 180 000 euros), les sanitaires, l'accessibilité. Demande de subventions auprès de la caf 180 000 euros sur un devis total de 420 000 euros aujourd'hui.

M le Maire évoque le début des travaux de la toiture en septembre 2022 et demande confirmation de la somme de 70 000 euros qui sera versée par le CSC afin de cofinancer le projet.

Mr Leblond confirme bien que les 70 000 euros ont été provisionnés au budget du CSC et qu'une convention entre la municipalité et le centre social (vu entre la directrice du CSC et le DGS de la commune) doit être rédigée pour valider et graver dans le marbre cette opération financière consistant pour le centre social et culturel à participer au financement des travaux d'investissement portés par la commune.



Sachant que les aides CAF doivent être utilisées pour fin 2024, il convient de prioriser , d'ordonner les travaux jusque cette échéance. M le Maire propose que les sanitaires soient réalisés en 2023 et d'étaler le reste des travaux jusqu'en 2024.

M Dupire indique qu'avec les hausses de tarifs, les devis réalisés en 2021 ne sont plus d'actualité et qu'il convient de les réviser à la hausse. Il prend l'exemple de la toiture dont le coût a pris 30%. Certains travaux seront réalisés en régie, c'est à dire par les services techniques de la commune.

M Dupire rappelle également que de nouvelles gouttières ont été installées récemment par les services techniques pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales et lutter ainsi contre l'humidité récurrente du sous-sol.

→ Quelles aides de l'ADUS (ADUS est l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre)

L'Adus et la commune sont liées par une convention.

L'Adus peut apporter une aide technique (économies d'énergie notamment), administrative, financière (recherche de subventions, obtention de certificats d'énergie en vue de chèques énergie...

Mr GREVEZ ADUS (assistance conseil) évoque de travailler en binôme avec le parc Naturel Régional de l'Avesnois et de venir visiter le bâtiment pour permettre de voir les déperditions thermiques.

Mr Lacaille demande si les certificats ne concernent que la toiture ou si on doit aussi travailler sur les murs, fenêtres.

Mr Grevez répond que tout dépend de la baisse au niveau KW Heure et informe que les sorties de secours doivent être aussi PMR ... La mise aux normes thermiques du bâtiment dépend aussi de sa surface.

→ Quelle participation des habitants ?

Mr Leblond montre le document mis à disposition des adhérents, salariés pour qu'ils donnent leurs idées sur un agencement/aménagement des locaux. Merci à Rémi, notre conseiller numérique qui a fait la synthèse des retours. Olivier Drumont a fait participer également les enfants présents lors de l'Accueil de Loisirs des vacances de Pâques sous forme d'affiches, présentées aux membres de la commission.

Une lecture rapide de ces retours est faite. Des idées reviennent régulièrement, le déplacement de l'accueil, l'accessibilité, la création de nouveaux espaces, monter les bureaux à l'étage, faire les activités au rdc...

Ces retours et il y en aura encore d'autre, seront notre matière première pour travailler dans la commission tout en restant réaliste et en respectant les normes (accessibilité, sécurité...).



La commission se termine par la visite de l'accueil et celle du hall d'entrée, endroit évoqué pour y déplacer l'accueil actuel. L'objet de la prochaine réunion de commission concernera donc l'accueil (changement de lieu, configuration, aménagement, espace....).

Il paraît donc logique d'associer la commission «Accueil» à la prochaine réunion de notre commission «agencement» afin d'avoir la réflexion la plus large possible.

Fin de la réunion 19h20

Prochaine commission agencement et accueil le **MERCREDI 29 JUIN 2022 à 18h, salle île de la Réunion**

Didier Leblond